Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 131 (2010)
Heft: 7

Artikel: Rôle de l'apiculture dans les pays en développement
Autor: Marchand, Eric
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1068063

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rôle de l'apiculture dans les pays en développement

Les experts en apiculture et les représentants de nombreuses organisations actives dans le domaine de l'apiculture et dans d'autres domaines du développement, y-compris des représentants de la FAO, réunis à Bruxelles le 26 mars 2010, ont décidé d'un commun accord qu'une meilleure coordination des efforts était nécessaire pour mieux faire reconnaître l'apiculture et pour améliorer sa contribution au développement de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance.

Jusqu'à ce jour, la plupart des initiatives apicoles, qu'elles soient publiques ou privées, étaient petites, dispersées, à court terme et constituaient un complément plus ou moins important à d'autres activités.

Des tentatives de collaboration, essentiellement au niveau local, existaient pourtant, mais produisaient rarement les synergies escomptées.

Le soussigné, qui s'est rendu en République Centre Africaine pour un projet soutenu par l'U.E., a dû rapidement se rendre à l'évidence :

– Faute de moyens financiers importants, les exportations d'un miel correspondant aux critères internationaux (analysé par un laboratoire neutre, en France) ne pouvaient être envisagées.

– A défaut d'atteindre la taille critique (20 tonnes), il était difficile d'intéresser les acteurs locaux et *le miel ne pouvant être consommé sur place en raison du revenu extrêmement bas des autochtones* (revenu moyen – de 300 $ par an !), risquait de se dégrader rapidement (HMF) en raison des températures élevées.

O. Benoît et E. Marchand.

Ainsi il apparaissait évident qu'une mise en réseau des bonnes volontés constituait LA démarche susceptible de permettre un développement importants de l'apiculture dans les pays économiquement défavorisés, ceci d'autant plus que certains miels présentaient des propriétés organoleptiques uniques et très intéressantes.

Initiée par deux acteurs important de l'aide au développement au moyen de l'apiculture, soit

Alain du Chaxel de l'association «Apiflordev» et ***Olivier Benoît***, de l'association «Maya honing», cette conférence, qui s'est terminée par une dégustation de miels tropicaux sous l'experte supervision de l'équipe du CARI, a rencontré un franc succès puisque ce n'est pas moins de 56 personnes (dont une délégation de la FAO) qui ont fait le déplacement à Bruxelles.

A l'issue de deux journées de travail, les acteurs importants de l'aide au développement ont signé une DÉCLARATION COMMUNE dont vous trouverez ci-après quelques extraits.

A l'heure de la mondialisation, comment imaginer qu'il y a encore des pays, à moins d'une journée d'avion de la Suisse où les plus démunis meurent... de faim !

Page suivante, une photo de Kavin Carter, prise au Soudan, d'un enfant qui se traîne vers un camp de réfugiés des Nations Unies.

Kavin Carter est mort de dépression trois mois plus tard.

La photo a gagné le prix Pulitzer en 1994... mais la situation n'a pas changé depuis !

Eric Marchand

Extraits de la DÉCLARATION COMMUNE:

La pratique d'une apiculture durable est un outil de développement important dans les régions rurales et en particulier dans les Pays les Moins Avancés (PMA) parce que:

a) elle peut générer des revenus en milieu rural pour les personnes défavorisées qui ne possèdent pas de terre ainsi que pour les exploitations agricoles familiales – de petite et moyenne dimension – peu capitalisées;

b) elle peut fournir un revenu et par conséquent améliorer la sécurité alimentaire, en particulier dans les régions où la production agricole est marginale, ainsi que dans et aux alentours des réserves naturelles protégées [1]. De plus, l'apiculture fournit d'importants compléments nutritionnels aux régimes alimentaires locaux;

c) elle peut être pratiquée aussi bien par les hommes que par les femmes;

[1] L'apiculture est, pour la plupart des apiculteurs, une activité complémentaire qui ne joue bien souvent qu'un rôle secondaire dans les politiques de développement des pays et des organismes donateurs. Par conséquent, sa contribution réelle à l'économie rurale est sous-estimée et n'est pas considérée à sa juste valeur.

Dans de nombreux pays, il n'existe aucune aide institutionnelle adaptée au domaine de l'apiculture et celle-ci peut être vue comme une «activité orpheline». Il en résulte que les régions propices au développement de l'apiculture sont sous-exploitées et que les apiculteurs de ces villages ne reçoivent la plupart du temps que peu, voire aucune attention de la part des autorités publiques.

Nous sommes intimement convaincus qu'une meilleure visibilité et une attention plus soutenue envers l'apiculture en tant qu'outil de développement, conféreront non seulement des avantages aux apiculteurs mais également aux populations rurales dans leur intégralité (qui représentent encore plus de 70% des pauvres dans le monde) et contribueront directement et indirectement au développement durable et à la sécurité alimentaire.

Un groupe de travail sera constitué pour mettre en œuvre ces décisions et pour rechercher les moyens nécessaires, tant du point de vue humain que financier.

Afin d'entériner les conclusions communes de ce Mémorandum, les participants et les organisations ici présentes participent et apportent leur soutien à la création du groupe de travail susmentionné ainsi qu'à la mise en œuvre des initiatives identifiées ci-dessus.

Approuvé à Bruxelles le 26 mars 2010.

Offrez-vous des outils de qualité:

- tout en acier inoxydable, efficace et solide
- résistant aux traitements aux acides
- également pour ruches DB

Bandes porte-cadres*, dès Fr. 2.40
Liteaux pour planchettes de couverture, dès Fr. –.50
Clous ou vis inox pour porte-cadres et liteaux
Nourrisseurs LEUENBERGER
Entrées de ruches WYNA-DELUXE
Grilles Anti-Varroa* 29,7x50x0,9 cm
*dimensions sur demande

JOHO & PARTNER
5722 Gränichen
Tél./Fax 062 842 11 77
Réponse en français 079 260 16 67
www.varroa.ch

A VENDRE
Reines carnioliennes
Lignées B20/13, M66, CC95, HR5257, S10
Fécondées en stations Fr. 45.–, dès mi-juillet
Fécondées au rucher Fr. 35.–
Port Fr. 3.– par envois
Envois par poste du lundi au jeudi
Roland FONTANNAZ
Ch. de l'Etang10, **1094 Paudex**
Tél. 021 791 34 86 Fax 021 793 19 07
api.fontannaz@bluewin.ch